

Département de l'Ardèche - République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune de VERNOSC LES ANNONAY

Séance du 12 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 12 décembre à 19h30, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick Olgne, Maire de la commune.

**Présents** : Olgne Patrick, Peyrache Agnès, Parat René, Caule Suzanne, Moreau Catherine, Rouby Gérard, Barbe Monique, Bayon Marguerite, Mayot Vincent, Richon Isabelle, Besset Grégory, Valancony Tiphaine, Mantelin Julien, Boyer Anne,

**Absents excusés** : Cohen Jean-Philippe, pouvoir à Parat René, Schmelzle Jean-François, pouvoir à Olgne Patrick, Delattre Nicolas, pouvoir à Agnès Peyrache, Plenet Jaouen, pouvoir à Catherine Moreau, Lebailly Laurence, Alègre Carlos, Boutoumit Amina, Auternaud Audrey, Martin Grégoire

Le quorum étant atteint le conseil municipal peut délibérer

**Secrétaire de séance** : Mayot Vincent

**Membres en exercice** : 23      **Présents** : 14      **Pouvoirs** : 4      **Votants** : 18

**D2022-050 – Approbation du Procès-Verbal, de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2022**

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 26 septembre 2022 a été adressé à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il demande si des modifications doivent y être apportées et de bien vouloir l'approuver, si ce n'est pas le cas.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

APPROUVE, le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 septembre 2022.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Le Maire,